

Compte rendu de la réunion
Conseil de Quartier "Cœur de Quartier Parc Duquesne"
Du mardi 07 avril 2015 ; 18 heures 30 - 20 heures Salon de Réception, Mairie du 6^e arrondissement

La séance est présidée par Monsieur Jean Michel DUVERNOIS, adjoint d'arrondissement aux affaires scolaires et à la démocratie de proximité et animée par Madame Elsa MUCHADA et Monsieur Thibaud DEBRAY. Monsieur Marc AUGOYARD, conseiller d'arrondissement aux déplacements et modes doux est également présent. Le secrétariat de la séance est assuré par Madame Virginie SAINT-OLIVE.

La séance débute à 18 heures 35.

Monsieur Jean Michel DUVERNOIS remercie les nombreuses personnes présentes, les animateurs, et Monsieur Marc AUGOYARD.

Les trois premières réunions ont déjà permis de nombreuses actions :

Une commission pérenne transverse sur la propreté dont l'action phare est la labellisation par la Ville de Lyon La création de deux commissions : un groupe de travail concernant le Musée Guimet, avec un programme de réunion mais on est bien loin de définir son devenir ; et une commission compost qui a tenu sa première réunion et qui a fait l'objet d'un appel à projet auprès de la Ville de Lyon et qui devrait conduire à l'installation d'un composteur.

La prochaine réunion du conseil de quartier "Cœur de Quartier Parc Duquesne" devrait avoir lieu le 19 mai. Il serait possible que ce conseil soit délocalisé sur le site de la cité internationale. Recherche est faite d'un établissement pouvant le recevoir pour un budget raisonnable. Pour la fin de l'année scolaire, il est prévu une rencontre inter "Cœur de Quartier". La reprise des réunions aura lieu en septembre avec une réunion plénière pour faire le point sur cette année et demie.

Il se tient d'autres réunions : certaines travaillent sur l'inter-générationnel, la micro implantation florale et sur les déplacements et le Sytral.

Monsieur Jean Michel DUVERNOIS, en qualité de jeune élu, se réjouit du succès de ces réunions dont le but est l'amélioration de la vie au quotidien.

Monsieur Thibaud DEBRAY prend la parole et confirme l'avancée de la mise en place des commissions et propose d'en venir aux questions.

Le Chalet du Parc. Quelques points sont précisés par Monsieur Jean Michel DUVERNOIS : l'exploitation par Pignol est terminée. Il est fermé depuis la fin de l'année 2014. Rien aujourd'hui n'est décidé quant à son avenir. La question de sa démolition peut être posée puisqu'il n'est pas classé. L'interrogation sur son devenir est légitime, le Maire d'arrondissement est attaché à cette question. Certains espèrent qu'il soit conservé, ne serait-ce que par respect des contribuables. Ils soulignent en effet que la démolition serait très onéreuse. Monsieur Jean Michel DUVERNOIS confirme ce fait, toutefois l'esthétique du bâtiment ne serait pas vraiment en adéquation avec le Parc.

Les Portes du Parc de la Tête d'Or : elles sont très abîmées et nécessiteraient d'être réparées. La fermeture de la Porte principale (Porte des Enfants du Rhône) pose un problème de gestion au

quotidien. Il est souhaité que le Ville de Lyon intervienne car cela crée un problème de sécurité dans la gestion des flux (cf fête des lumières). Monsieur Jean Michel DUVERNOIS précise que l'état du Parc a déjà fait l'objet d'une première réunion. Pour ouvrir, sécuriser et refermer la porte, le budget est de 50 000 euros. Le sujet fait l'objet de nombreuses interventions : La grille est classée, il n'est donc pas question de la remplacer. Elle a été réalisée par le même auteur que celles de la Place Stanislas à Nancy. Qui de la Ville de Lyon ou de la Métropole doit assurer le financement ? Il serait possible de faire appel au mécénat puisque la porte est classée. Peut-on envisager la création d'une nouvelle porte dont la réalisation serait moins onéreuse ?

Il est procédé à l'annonce d'une manifestation "Vide Grenier" qui se tiendra Place de l'Europe le 06 juin. Les organisateurs, le Lyon's Club, souhaitent une aide lors de la réception des exposants vers 06 heures 30, 07 heures le matin et le soir pour la sortie des véhicules et le nettoyage. Il est souhaité également de faire un rappel de cette manifestation lors du Conseil de Quartier du mois de mai. Une partie des gains iront à l'association VIVRE AUX ÉCLATS qui fait intervenir trois comédiens auprès d'enfants et personnes âgées hospitalisées. Un courrier a été fait pour une demande de présence à la Police Municipale. Monsieur Jean Michel DUVERNOIS propose la rédaction d'un mail avec appel à participation. Madame Elsa MUCHADA rappelle qu'il a été procédé les années précédentes à un tractage dans les boîtes aux lettres.

L'élagage : dans le secteur Foch/Saxe, le nouveau type d'élagage entraîne des nuisances puisqu'il facilite l'installation des corneilles avec pour conséquence bruit et quantité de déjections. Un courrier a été adressé par des résidents au Service Arbres et Paysage. Monsieur Jean Michel DUVERNOIS confirme le changement de méthode d'élagage avec la conservation de branches hautes en remplacement d'une coupe qui faisait des moignons. Le grand Lyon a procédé à une opération d'effarouchement, sans succès, le problème a été déplacé dans le secteur Tronchet. La réponse écrite des services ne propose ni solution, ni intervention. Monsieur Marc AUGOYARD demande une copie du courrier pour le transmettre à l' élu concerné. Un participant signale que ce type d'élagage poserait également un problème de sécurité lors d'épisodes de grand vent. Monsieur Jean Michel DUVERNOIS propose la tenue d'une réunion sur le sujet.

La propreté : c'est une problématique récurrente. Monsieur Jean Michel DUVERNOIS signale que l'opération terrasses propres, qui concerne les mégots de cigarette, a abouti à l'obtention de moyens financiers pour sa communication.

La commission propreté travaille et va travailler sur un appel au civisme avec rappel des règles et des limites ; ce qui relève du Grand Lyon et ce qui relève des citoyens, des bureaux, des copropriétés.... Les déjections canines posent un problème même au Parc de la Tête d'Or. Il serait nécessaire de faire de la prévention. Monsieur Jean Michel DUVERNOIS reprend la parole pour signifier qu'il ne faut pas hésiter à intervenir. Toute réaction est nécessaire : opérer un rappel aux règles de vie. Monsieur Fernandez signale un petit mieux et évoque deux volets d'action : agir sur le comportement des habitants avec une campagne tout azimut et mettre en place une coordination entre les différents intervenants. Monsieur Marc AUGOYARD se réfère à une communication faite par le Grand Lyon "faites comme chez vous" et opère une comparaison avec Barcelone qui réussit à être une Ville propre avec des interventions matin, midi, soir et nuit. Il conclut sur la nécessité d'un travail de prévention et de remédier au défaut d'organisation et d'efficacité des services. Un Conseiller signale le progrès apporté par le remplacement des camions poubelle par des véhicules électriques. Monsieur Jean Michel DUVERNOIS conclut en annonçant une grande action de sensibilisation qui sera lancée en septembre avec le lycée CARREL et l'association CIVISME. L'association CIVISME est une nouvelle association apolitique de 150 jeunes motivés qui a été lancée la semaine dernière. Cette action prévoit un rappel des règles de vie concernant les déjections, les mégots, les emballages, le verre. Il nous encourage à faire connaissance avec le personnel du Grand Lyon constatant l'efficacité de la création d'une relation ainsi que le besoin de reconnaissance de ce personnel. Il nous annonce la création future d'une carte personnelle de Conseillers d'Arrondissements nous permettant de nous faire reconnaître.

Mention est faite par Madame Brigitte FINAND de la création d'un groupe de travail sur l'immobilier, GTI 6, qui a pour vocation d'aider les entreprises, les professions libérales et les commerçants à s'installer dans le sixième arrondissement dans un but économique. Ce groupe souhaiterait pouvoir s'appuyer sur le Conseil de Quartier.

Monsieur Jean Michel DUVERNOIS remercie tous les participants pour cette réunion constructive même si les avancées ne sont pas toujours aussi rapides que souhaitées. Il nous encourage à aller vers des choses réalistes et réalisables pour éviter toute frustration. Il se dit heureux du taux de participation à chaque réunion (trente personnes minimum) et nous encourage à communiquer encore sur l'existence des Conseils "Cœur de Quartier".

20 heures : fin de la séance.